

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone 517 700

Cables: OAU, ADDIS ABABA

CONSEIL EXECUTIF

Huitième session ordinaire

16 - 21 janvier 2005

Khartoum (Soudan)

EX.CL/229 (VIII)

Original : Anglais

**RAPPORT DE LA 7^{ème} CONFERENCE DES MINISTRES
DE L'UA EN CHARGE DES RESSOURCES ANIMALES**

**Septième Conférence des Ministres en charge des
ressources animales de l'UA
3-4 novembre 2005
Kigali (Rwanda)**

RESUME

Les Ministres africains en charge des ressources animales se réunissent tous les trois ans pour donner des directives à la Commission de l'UA sur les ressources animales. C'est à cet égard que la 7^{ème} Conférence ministérielle s'est tenue les 3 et 4 novembre 2005 à Kigali (Rwanda). Le thème de la Conférence était : « **La finalisation de l'éradication de la peste bovine et le contrôle des autres maladies transfrontalières pour la promotion du commerce du bétail et la réduction de la pauvreté en Afrique.** »

La cérémonie d'ouverture de la Conférence a été présidée par S.E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, en présence de S.E. Patrick Mazimhaka, Vice-Président de la Commission de l'Union africaine et S.E. Rosebud Kurwijila, Commissaire en charge de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'Union africaine

Trente neuf (39) pays ont pris part à la réunion : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Lesotho, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Léone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.

Les représentants du Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'UA, UA-IBAR, la PATTEC, le PANVAC, le centre de lutte contre les tiques et les maladies transmises par les tiques (CTTBD), l'Union européenne, la Banque mondiale la Plate forme ALIVE, le Département pour le développement international du Royaume Uni (DFID), la FAO, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), l'Institut international de recherche sur les politiques d'alimentation (IFPRI) l'Institut international pour la recherche en élevage (ILRI) le Centre international de recherche agronomique pour le développement - Elevage et médecine ordinaire tropicale (CIRAD-EMVT), la GTZ, FARM Africa, le Département de l'Agriculture des Etats Unis – Service d'inspection sanitaire et phytosanitaire (USDA/APHIS), Terra Nuova, Tuffs University, le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) et l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique de l'Est et du Centre (ASARECA) ont également assisté à la réunion.

Un vaste éventail de thèmes portant sur les ressources animales ont été présentés et examinés au cours de la réunion d'experts composés des Directeurs des services vétérinaires et des ressources animales, terme du 1^{er} octobre au 2 novembre 2005 au Centre des conférences de l'Hôtel Intercontinental à Kigali (Rwanda). Ces thèmes ont été ensuite présentés à la réunion des Ministres pour examen et adoption des résolutions pertinentes. Les thèmes présentés et examinés étaient les suivants :

- (i) Stratégie et programme de travail de l'UA-IBAR pour la période 2005-2007 ;
- (ii) Intégration du sous secteur du bétail dans le Programme global pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) ;
- (iii) Programme panafricain de contrôle des épizooties (PACE) ;

- (iv) Renforcement des réseaux nationaux d'épidémiologie-surveillance ;
- (v) Pérennisation du financement des systèmes nationaux de surveillance ;
- (vi) Campagne panafricaine de contrôle de la trypanosomiase et de la mouche tsé-tsé – Rapport d'activité ;
- (vii) Politique et changements institutionnels dans le sous secteur du bétail pour la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire en Afrique ;
- (viii) Influencer et satisfaire aux mesures sanitaires et phytosanitaires en vue d'un accès amélioré aux marchés pour les produits d'origine animale en Afrique ;
- (ix) Création d'un réseau durable d'informations sur les ressources animales pour l'Afrique ;
- (x) Rapport d'activité sur la situation du Centre panafricain des vaccins vétérinaires ;
- (xi) Evolution de la menace des maladies infectieuses en Afrique. Le cas d'une Vision panafricaine pour la lutte contre les maladies ;
- (xii) Symposium de l'UA-IBAR sur la grippe aviaire hautement pathogène ;
- (xiii) Chèvres – Débloquer leur potentiel pour les agriculteurs africains ;
- (xiv) Plate-forme ALIVE.

Huit résolutions ont été adoptées dont les plus importantes sont :

Résolution relative à l'éradication de la peste bovine

Reconnaissant :

- Les succès enregistrés dans le domaine de l'éradication de la peste bovine en Afrique et persuadés que le continent est à même de venir à bout de cette maladie à brève échéance pour débarrasser définitivement de la planète un fléau qui a été à l'origine de pertes économiques considérables.

La Conférence :

- **Demande** à l'UA/IBAR d'accélérer la mise en oeuvre des opérations planifiées dans le cadre de l'Unité de coordination pour l'éradication de la peste bovine de l'écosystème somalien (SERECU) et de préparer un programme post-PACE et de chercher son financement pour l'éradication définitive de la peste bovine du continent ;
- **Invite** les pays africains qui ne l'ont pas encore fait à suivre la voie de l'OIE pour l'éradication de la peste bovine.

Résolution relative à la coordination, au financement des programmes de développement de l'élevage

Considérant :

- La mission confiée à l'UA-IBAR dans le cadre du Plan stratégique du Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'Union africaine ;
- Le mandat donné au NEPAD par les chefs d'Etats et de gouvernement pour le développement global de l'agriculture en Afrique et prenant en compte les orientations contenues dans le 2^{ème} guide du Programme global de développement de l'Agriculture en Afrique (CAADP II) ;

- Le rôle important des Communautés Economiques Régionales et des institutions de recherche dans la mise en oeuvre des politiques d'intégration régionale.

La conférence :

- **Adopte** le document du CAADP II ;
- **Prend acte** des efforts déployés par l'UA-IBAR et le NEPAD pour coordonner leurs programmes et les exhorte à renforcer leur collaboration en vue d'élaborer un document stratégique harmonisé pour le développement de l'élevage en Afrique en tenant compte des aspects de la recherche ;
- **Demande** à l'UA-IBAR d'harmoniser ses activités avec celles des communautés économiques régionales et des institutions de recherche dans le cadre de la mise en oeuvre des différents programmes.

Résolution relative au plan d'action 2005-2007 de l'UA-IBAR

Considérant :

- Les orientations contenues dans le plan d'action 2005-2007, qui mettent l'accent sur une contribution plus accrue des ressources animales à l'augmentation des revenus et à la sécurité alimentaire des populations notamment les plus vulnérables ;
- Les objectifs du Plan stratégique à atteindre dans le domaine de la santé animale, la production animale ainsi que le commerce du bétail et des produits d'élevage ;

La Conférence :

- La conférence adopte le plan stratégique 2005-2007 de l'UA-IBAR et demande que les questions liées à la production et à la commercialisation soient mieux prises en compte.

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

CONSEIL EXECUTIF
Huitième Session ordinaire
16 - 21 janvier 2005
Khartoum (Soudan)

EX.CL/229 (VIII)
Annexe 1

RAPPORT DE LA 7^E CONFERENCE DES MINISTRES DE L'UA
EN CHARGE DES RESSOURCES ANIMALES

Rapport sur la 7^e session ordinaire de la Conférence des Ministres en charge des ressources animales de l'UA

1.0 Introduction

1.1 Le bétail en Afrique

En termes d'activité professionnelle, l'agriculture reste l'activité économique la plus importante en Afrique. En 2003, plus de la moitié de la population de l'Afrique exerçait des activités agricoles primaires variant de 30% en Afrique du Nord à 75% en Afrique de l'Est. En 1999, le bétail était estimé représenter 53% du capital national agricole en Afrique subsaharienne et la terre 42%. Le bétail contribue d'une manière significative au PIB agricole et il est estimé que les produits alimentaires d'origine animale (viande, lait et œufs) à eux seuls, contribuaient environ 30% au PIB agricole en 2003. Cette estimation n'inclut pas les produits d'origine animale non alimentaires, tels que l'énergie de trait et les engrais qui améliorent la productivité des cultures, elle ne tient pas compte non plus des contributions intangibles du bétail aux communautés rurales par le biais de l'atténuation des risques et de l'accumulation des richesses.

1.2 Stratégie des ressources animales de l'UA

Compte tenu de l'importance du bétail dans le développement socioéconomique et les moyens de subsistance de la plupart des communautés agricoles sur le continent, la Commission de l'UA a élaboré une stratégie bien définie pour ce secteur dans son Plan stratégique de 2004-2007. Parmi les priorités pour le secteur du bétail figure l'institutionnalisation des trois (3) Bureaux techniques régionaux spécialisés qui s'occupent des questions des ressources animales :

- UA/IBAR - le Bureau interafricain des ressources animales de l'UA qui s'occupe de tous les aspects de la santé et de la production animales y compris les maladies transfrontalières et la commercialisation des produits d'origine animale.
- PATTEC - la Campagne panafricaine de contrôle de la trypanosomiase et de la mouche tsé-tsé dont l'objectif est d'éradiquer la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase en Afrique. Le programme est déjà opérationnel dans huit pays qu'il a aidé à obtenir 70 millions de dollars auprès de la Banque africaine de développement (BAD) pour mettre en œuvre leurs activités. Le programme aide actuellement dix huit pays supplémentaires à élaborer leurs stratégies.
- PANVAC – le Centre panafricain des vaccins vétérinaires dont l'objectif est de promouvoir l'accès à des vaccins vétérinaires sûrs, efficaces et abordables, de

faciliter la mise au point et l'introduction de vaccins améliorés ou nouveaux et de renforcer les capacités de l'Afrique dans la mise au point, la production et l'assurance de qualité des vaccins.

Ces bureaux techniques qui relèvent du Département de l'économie rurale et de l'agriculture déterminent les stratégies de la Commission de l'UA en matière de bétail basées sur :

- La coordination et l'harmonisation des politiques relatives à l'amélioration de la production animale.
- La promotion et la coopération dans le domaine des maladies transfrontalières, la lutte contre les insectes nuisibles, y compris l'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase en Afrique.
- La promotion des programmes pour l'atténuation des effets de la sécheresse en vue d'améliorer la gestion du bétail et des pâturages.
- La promotion des normes de contrôle de la qualité des produits d'origine animale pour le commerce et la commercialisation du bétail.
- La certification et le contrôle de la qualité des vaccins vétérinaires.

2.0 Conférence des Ministres en charge des ressources animales de l'UA

2.1 Lieu de la Conférence et participation

Les Ministres africains en charge des ressources animales se réunissent tous les trois ans pour donner des directions à la Commission de l'UA sur les questions relatives aux ressources animales. C'est à cet égard que la 7^e Conférence ministérielle des Ministres en charge des ressources animales a été convoquée par la Commission de l'UA et s'est tenue les 3 et 4 novembre 2005 à Kigali (Rwanda). Le thème de la Conférence était : « **la finalisation de l'éradication de la peste bovine et le contrôle des autres maladies transfrontalières pour la promotion du commerce du bétail et la réduction de la pauvreté en Afrique** ».

Trente neuf (39) pays ont pris part à la réunion : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Lesotho, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.

Les représentants du Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'UA, UA/IBAR, PATTEC, PANVAC, le Centre de lutte contre les tiques et

les maladies transmises par les tiques (CTTBD), l'Union européenne, la Banque mondiale, la plate-forme ALIVE, le Département pour le développement international du Royaume Uni (DfID), la FAO, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), l'Institut international de recherche sur les politiques d'alimentation (IFPRI), l'Institut international pour la recherche en élevage (ILRI), le Centre international de recherche agronomique pour le développement – Elevage et médecine vétérinaire tropicale (CIRAD-EMVT), la GTZ, FARM Africa, le Département de l'Agriculture des Etats-Unis – Services d'inspection sanitaire et phytosanitaire (USDA/APHIS), Terra Nuova, Tufts University, le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) et l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique de l'Est et du Centre (ASARECA) ont également assisté à la réunion.

Les ministres ont décidé de tenir la conférence tous les deux ans et approuvé à l'unanimité la proposition faite par le délégué de la République du Tchad d'accueillir la 8^e Conférence ministérielle à N'Djamena (Tchad) en 2007.

2.2 Thèmes présentés et examinés

Un vaste éventail de thèmes portant sur les ressources animales ont été examinés au cours de la réunion des experts composés des Directeurs des services vétérinaires et des ressources animales tenue du 31 octobre au 2 novembre 2005. Les experts ont examiné les thèmes suivants :

- i) Stratégie et programme de travail de l'UA/IBAR pour la période 2005-2007.
- ii) Intégration du sous secteur du bétail dans le Programme global pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP).
- iii) Programme panafricain de contrôle des épizooties (PACE).
- iv) Renforcement des réseaux nationaux d'épidémie surveillance.
- v) Pérennisation du financement des systèmes nationaux de surveillance.
- vi) Campagne panafricaine de contrôle de la trypanosomiase et de la mouche tsé-tsé – Rapport d'activité.
- vii) Politique et changements institutionnels dans le sous secteur du bétail pour la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire en Afrique.
- viii) Influencer et satisfaire aux mesures sanitaires et phytosanitaires en vue d'un accès amélioré aux marchés pour les produits d'origine animale en Afrique.
- ix) Création d'un réseau durable d'informations sur les ressources animales pour l'Afrique.

- x) Rapport d'activités sur la situation du Centre panafricain des vaccins vétérinaires.
- xi) Evolution de la menace des maladies infectieuses en Afrique – Le cas d'une Vision panafricaine pour la lutte contre les maladies.
- xii) Symposium de l'UA/IBAR sur la grippe aviaire hautement pathogène.
- xiii) Chèvres – Débloquer leur potentiel pour les agriculteurs africains.
- xiv) Plate-forme ALIVE.

2.3 Résolutions adoptées

A l'issue de débats fructueux sur les thèmes ci-dessus, la Conférence des Ministres a adopté les résolutions suivantes :

1. Résolution relative à l'éradication de la peste bovine

Reconnaissant les succès enregistrés dans le domaine de l'éradication de la peste bovine en Afrique et persuadés que le continent est à même de venir à bout de cette maladie à brève échéance pour ainsi débarrasser définitivement de la planète un fléau qui a été à l'origine de pertes économiques considérables,

La conférence demande à l'UA-IBAR d'accélérer la mise en œuvre des opérations planifiées dans le cadre de l'unité de coordination pour l'éradication de la peste bovine de l'écosystème somalien (SERECU), élaborer un programme et de rechercher son financement pour l'éradication définitive de la peste bovine du continent africain.

2. Résolution relative à la prévention et à la lutte contre la grippe aviaire

Considérant

- la situation de la grippe aviaire hautement pathogène dans le monde et la menace qu'elle représente pour le continent africain ;
- l'impact de cette maladie sur la sécurité alimentaire, les revenus des populations africaines notamment les plus démunies ;
- les actions déjà engagées par les organisations internationales telles que la FAO, l'OIE et l'OMS pour coordonner la lutte contre la grippe aviaire dans les pays infectés ;
- la nécessité pour l'Afrique de disposer de moyens adéquats pour faire face à une éventuelle introduction de la maladie sur le continent ;
- l'importance de la prochaine conférence sur la grippe aviaire du 7 au 9 novembre 2005 organisée sous l'égide de la FAO, de l'OIE, de l'OMS et de la Banque mondiale en vue de mobiliser des ressources financières pour la lutte contre la maladie.

La conférence :

- endosse les recommandations du symposium sur la grippe aviaire organisé en septembre 2005 à Nairobi (Kenya) par l'UA-IBAR et par la suite validées par les réunions du 11^{ème} Comité Conseil du Programme Panafricain de Contrôle des Epizooties (PACE) et du 5^{ème} Comité Exécutif de la plate forme Alive ;
- demande à l'UA-IBAR, en rapport avec la FAO, l'OIE, l'OMS et les autres partenaires, de tout mettre en œuvre pour organiser dans les meilleurs délais une rencontre afin d'évaluer l'efficacité des stratégies de lutte préconisées par l'UA-IBAR ;
- invite les pays africains à renforcer les capacités en matière de surveillance des maladies animales en particulier de la grippe aviaire, à se doter de fonds d'intervention d'urgence ;
- lance un appel en direction des partenaires au développement pour la mobilisation de fonds pour appuyer les efforts entrepris au niveau des pays et au niveau régional ;

- note avec satisfaction l'annonce de la disponibilité de fonds et d'assistance auprès de la FAO, de l'Union européenne, de la Banque mondiale et d'autres partenaires au développement, notamment des Etats-Unis d'Amérique ;
- demande aux donateurs de mobiliser d'urgence les ressources nécessaires pour appuyer les efforts déployés actuellement par les pays africains aux niveaux national et régional.

3. Résolution relative à la coordination, au financement des programmes de développement de l'élevage

Considérant

- la mission confiée à l'UA-IBAR dans le cadre du Plan stratégique du Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'Union africaine ;
- le mandat donné au NEPAD par les Chefs d'Etats et de Gouvernement pour le développement global de l'agriculture en Afrique et prenant en compte les orientations contenues dans le 2^{ème} guide du Programme global de développement de l'Agriculture en Afrique (CAADPII) ;
- le rôle important des communautés économiques régionales et des institutions de recherche dans la mise en œuvre des politiques d'intégration régionale.

La conférence:

- adopte le document du CAADP II ;
- prend acte des efforts déployés par l'UA-IBAR et le NEPAD pour coordonner leurs programmes et les exhorte à renforcer leur collaboration en vue d'élaborer un document stratégique harmonisé pour le développement de l'élevage en Afrique en tenant compte des aspects de la recherche ;
- demande à l'UA-IBAR d'harmoniser ses activités avec celles des communautés économiques régionales et des institutions de recherche dans le cadre de la mise en œuvre des différents programmes.

4. Résolution relative au plan d'action 2005-2007 de l'UA-IBAR

Considérant

- les orientations contenues dans le plan d'actions 2005-2007, qui mettent l'accent sur une contribution plus accrue des ressources animales à l'augmentation des revenus et à la sécurité alimentaire des populations notamment les plus vulnérables,

- les objectifs du Plan stratégique à atteindre dans le domaine de la santé animale, la production animale ainsi que le commerce du bétail et des produits d'élevage,
- la conférence adopte le plan stratégique 2005-2007 de l'UA-IBAR et demande que les questions liées à la production et à la commercialisation soient mieux prises en compte.

5. Résolution relative à la pérennisation du financement des systèmes de surveillance épidémiologique

Considérant

- les résultats appréciables obtenus par le Programme Panafricain de Contrôle des Epizooties (PACE) dans la mise en place et le renforcement des systèmes de surveillance des maladies animales et la nécessité de les pérenniser,
- les résultats des études coûts-bénéfices réalisées, notamment dans le cadre du PACE, qui révèlent que les investissements dans les activités de surveillance épidémiologique restent négligeables par rapport aux dépenses occasionnées par les opérations de lutte mises en œuvre lors d'apparition de maladies,
- la nécessité d'étendre la surveillance épidémiologique à tous les pays africains et de maintenir une coordination au plan régional des activités de lutte contre les maladies animales ;
- la fin prochaine de la Convention de financement du PACE ;
- l'insuffisance des ressources allouées au secteur du bétail dans de nombreux pays africains.

La conférence:

- invite les Gouvernements africains à assurer le financement adéquat des services vétérinaires et en particulier des réseaux de surveillance épidémiologique à travers des dotations budgétaires conséquentes et l'allocation de sources additionnelles à partir des taxes générées par les activités du secteur de l'élevage ;
- lance un appel à l'Union Européenne ainsi qu'aux autres partenaires au développement afin que de nouvelles ressources soient mobilisées pour consolider les résultats du programme PACE et étendre la surveillance épidémiologique aux pays où elle n'existe pas. A cet effet, la Conférence des Ministres invite la Commission de l'Union africaine à organiser dans les meilleurs délais une table ronde des bailleurs de fonds ;

- invite les gouvernements à allouer au secteur du bétail un minimum de 30% des 10% de crédits budgétaires affectés à l'agriculture, conformément à la décision des chefs d'Etat de juillet 2003 à Maputo.

6. Résolution relative au commerce du bétail et des produits d'élevage

Considérant

- la résolution no. 3 de la 6^e Conférence ministérielle sur la promotion du commerce des produits d'élevage comme une question permanente ;
- les importantes potentialités dont disposent de nombreux pays dans le domaine de l'élevage ;
- les entraves à la promotion du commerce intra et extra africain du bétail et des produits d'élevage liées notamment à des barrières tarifaires et non tarifaires, ainsi que la médiocrité de l'infrastructure, notamment les transports.

La conférence:

- encourage l'UA-IBAR à poursuivre la mise en œuvre du réseau des pays exportateurs de bétail et de produits d'élevage et à élaborer une stratégie spécifique pour la promotion du commerce intra-africain avec les pays concernés ;
- invite les pays membres de l'Union Africaine à prendre les mesures nécessaires pour répondre aux exigences sanitaires et phytosanitaires de l'OMC (SPS).

7. Résolution relative au renforcement des nouveaux bureaux techniques régionaux du DERA¹

Considérant les missions confiées aux nouveaux bureaux techniques régionaux de l'Union Africaine pour d'une part promouvoir la disponibilité en vaccins vétérinaires à travers le renforcement des capacités techniques des laboratoires africains et d'autre part éradiquer la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase,

La conférence demande à la Commission de l'Union africaine de :

- prendre les dispositions nécessaires pour assurer le financement des opérations du **PANVAC** à partir du 1^{er} janvier 2006 ;
- mettre en œuvre les recommandations du 28^{ème} Conseil Scientifique International pour la Recherche et la lutte contre les Trypanosomiasés relatives au **PATTEC** et de

¹ DERA : Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture de la Commission de l'Union Africaine.

convoquer une réunion des donateurs pour compléter l'appui fourni par la Banque africaine de développement.

8. Résolution relative à la Plate forme ALIVE

Considérant

- les missions assignées à la Plate forme ALIVE et le rôle que peut jouer ALIVE dans la mobilisation des Partenaires et dans la coordination de leurs interventions sur le Continent ;
- les résultats des négociations menées entre la Commission de l'UA d'une part et l'OMS et la Banque Mondiale de l'autre ;
- les résultats du onzième Comité consultatif du Programme PACE et ceux du cinquième Comité Exécutif de la Plate-forme ALIVE,

La Conférence :

- salue l'avènement de ALIVE et se félicite du transfert du leadership de ses Organes de gouvernance à l'Union africaine ;
- encourage le transfert du Secrétariat de ALIVE à l'UA/IBAR ;
- fait siennes les recommandations du 11^{ème} ACM et du 5^{ème} Comité exécutif de ALIVE.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2005

Rapport de la 7ème Conference des Ministres de l'UA en Charge des Ressources Animales

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3419>

Downloaded from African Union Common Repository